

L'info 578

Le syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - Québec (CTC-FTQ)

Notre syndicat, c'est la force de ses membres!

Le Mot de la Présidente

Négociation nationale

(Extrait du document Front commun 2015)

Le Front commun 2015 regroupant la CSN, le SISP (CSQ, l'APTS et le SFPQ) et la FTQ annonçaient le dépôt de l'ensemble de ses demandes avant la fin 2014. Une vaste consultation est entreprise et une série de propositions vous sont présentement soumises

Évidemment, vos revendications seront débattues, analysées, voire amendées afin de refléter les revendications pour l'ensemble des 400,000 travailleuses et travailleurs de la Fonction publique. Mais avant de formuler ces propositions, les organisations de Front commun ont d'abord voulu faire une analyse commune de la conjoncture dans laquelle nous nous trouvons.

Quels défis devons-nous affronter au cours des prochaines années ?

Quelles problématiques devons-nous résoudre lors de nos prochaines négociations ?

L'important défi du renouvellement de la main-d'œuvre.

Depuis quelques années, nos réseaux publics font face à des problèmes grandissants de pénurie et de rareté de la main-d'œuvre. Des listes de rappel vides, des difficultés à combler des postes, le rappel au travail de personnes à la retraite : autant de signes des difficultés d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre qui affligent le secteur public québécois.

Au cours des prochaines années, environ 35% des personnes salariées du secteur public seront éligibles à la retraite. Nous ferons face au plus important renouvellement de la main-d'œuvre de l'histoire de nos services publics. En 2020, le Québec atteindra un seuil historique : à peine 80% des départs à la retraite seront comblés par l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

Si le secteur public n'est pas en mesure d'offrir des conditions de travail intéressantes, qui voudra encore travailler dans le secteur public provincial?

En persistant à ignorer la dégradation des conditions de travail dans le secteur public, l'État québécois contribue à ouvrir la porte au secteur privé pour la prestation des services auxquels la population a droit.

Un sérieux coup de barre doit être donné maintenant.

Voilà pourquoi nous croyons qu'au cours des prochaines négociations, les deux objectifs suivants

doivent être poursuivis afin d'améliorer les capacités d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre du secteur public : améliorer nos conditions salariales et les conditions dans lesquelles nous exerçons nos professions.

Consultation sur les revendications de tous nos membres

Le sondage en ligne est disponible depuis le 10 septembre et nous vous demandons de le compléter rapidement afin de permettre à nos représentants syndicaux siégeant sur le Conseil national du soutien scolaire (CNSS) de connaître votre opinion et vos demandes en vue de la prochaine négociation de notre convention collective, **il est essentiel que vous complétiez le sondage en ligne. Voici le lien :** <https://www.sondageonline.com/s/7b32c3d>

Plan de redressement des finances de la CSMV

Le 15 septembre dernier, tous les syndicats étaient conviés à une rencontre avec la direction générale de la CSMV, le but étant de nous annoncer la teneur du plan de redressement des finances de la commission. Pour l'année 2014-2015, un montant de 3,7 millions à trouver et un montant de 2,2 millions pour l'année 2015-2016. Au siège social, le revenu de la taxe scolaire au montant de 150,000\$, l'abolition d'un poste-cadre aux ressources financières, le non-comblement d'un poste, le non-remplacement d'un camion, combleront le montant de 600,000\$ à déboursier pour les élections scolaires.

Dans les faits, les dirigeants nous ont annoncé un manque à gagner de 1,7 million et iront chercher les sommes d'argent dans les mesures suivantes : l'aide aux devoirs, l'école en santé, l'aide alimentaire, le parascolaire, etc. Ils appliqueront une compression paramétrique modulée.

Le plus naturellement du monde, ils nous ont annoncé que les écoles qui «ont des services de garde ont une certaine marge de manœuvre». Les choix seront effectués par les directions des écoles selon un pourcentage de leur budget.

En 2015-2016, le montant à récupérer de 2,3 millions sera réduit à cause de l'augmentation de la clientèle (1,5 million de nouvel argent), les mesures ne sont pas évaluées pour l'instant, mais ils ne renouvelleront pas



les postes des départs à la retraite et d'autres efforts indéterminés. Les représentants syndicaux ont clairement signifié que l'on espérait que les directions ne tenteraient pas de maintenir les mêmes services en demandant aux employés de faire plus. Ils ont également demandé le pourcentage de réduction appliqué dans les milieux de travail. On nous a répondu qu'il varie en fonction de la taille de l'école et que sur un budget de 363 millions 85% de ce montant ce sont des salaires et 80 % des employés sont permanents.

Nous ne savons pas d'où proviennent ces chiffres, mais c'est très loin de la réalité de nos milieux de travail. Nous savons que les ponctions dans les budgets des services de garde vont servir à équilibrer

les finances de la commission. Nous examinons les impacts des coupures du printemps dernier dans nos milieux de travail et nous déplorons que plusieurs de nos membres aient dû se résigner à changer d'école. Nous savons que les ratios ne sont pas respectés et que le danger de la surcharge de travail est très présent. Nous espérons que la population sera suffisamment informée pour contrer de telles mesures.

Syndicalement

Sisèle Dupuis

Présidente

SEPB-578

Formation automne 2014 Prendre en main sa retraite

Cette formation, offerte par madame Lise Audet et monsieur Louis-Georges Frenette, retraités est d'une durée de 17h. Notez bien que les personnes doivent être disponibles et présentes pour ces trois dates.

- 5 novembre 2014, Mardi, de 19h à 22h
- 8 novembre 2014, Samedi de 9h à 17h
- 15 novembre 2014, Samedi de 9h à 17h

La formation se déroulera au Centre de développement professionnel de la CSMV, au 1180 rue Saint-Édouard, Longueuil, J4K 1T2 (salle à déterminer).

Si vous souhaitez suivre cette formation, veuillez compléter l'inscription ci-dessous et nous indiquer si vous serez accompagné de votre conjoint (te) et nous la faire parvenir avant le vendredi 3 octobre 2014.

Par courriel à : sepb578@videotron.ca ou par télécopieur au (579) 721-7377

Formulaire d'inscription Formation « Prendre en main sa retraite »

Date probable de prise de retraite : _____

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Je serai accompagné de mon conjoint (te) oui non

Nom de votre conjoint (te) : _____

École, centre ou service : _____

Courriel au sepb578@videotron.ca ou par télécopieur au (579) 721-7377
avant le vendredi 3 octobre 2014.

Importante consultation

Sondage en ligne pour les prochaines négociations. On veut connaître votre opinion

<https://www.sondageonline.com/s/7b32c3d>

